

Département
Finistère

Délibération n° 2026-54

Commune
Peumerit

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION DU 07 SEPTEMBRE 2026

Le lundi 07 septembre 2026 à 19h, le conseil municipal, dûment convoqué le mercredi 2 septembre 2026, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **LE DIZES Philippe**, Maire.

Etaient présents tous les membres à l'exception de M. PERON Pascal qui a donné procuration à M. GUICHAOUA Claude ; M. LAUDEN Pascal qui a donné procuration à M. LE DIZES Philippe ; Mme PAILLOT Chloé qui a donné procuration à Mme BEC Jeanne et M. NACHON Antoine qui a donné procuration à Mme NACHON Marie.

Présents : 11 Procuration : 4 Votants : 15

3. GESTION DES ARCHIVES COMMUNALES :

M. LE DIZES, Philippe, maire, présente le rapport d'intervention du service des archives départementales du Conseil Départemental du Finistère.

Pour rappel, lors du dernier conseil municipal, il avait été souligné la nécessité de procéder à un important travail de classement des archives, le dernier ayant été réalisé en 1977. Une archiviste du conseil départemental a pu visiter nos archives et se propose (sans coût financier) d'intervenir dès la rentrée pour classer nos archives.

Il convient de désigner deux ou trois personnes pour accompagner l'archiviste sur plusieurs demi-journées afin de classer les dossiers à conserver, les dossiers à archiver au département et les dossiers à détruire.

Après appel à volontaires, les personnes candidates pour être désignées « référents » pour accompagner le travail de classement sont :

- LE DIZES Philippe
- NACHON Marie
- NORVEZ Michael
- GUICHAOUA Claude
- LE BEC Jeanne

**APRES AVOIR DELIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITÉ
APPROUVE LA GESTION DES ARCHIVES COMMUNALES PAR LE CONSEIL
DEPARTEMENTAL ET DESIGNÉ
LE DIZES Philippe, NACHON Marie, NORVEZ Michael, GUICHAOUA Claude et
LE BEC Jeanne COMME « RÉFÉRENTS »**



**Pour extrait certifié conforme,
Le 08 septembre 2026**

**Monsieur le Maire de Peumerit
Philippe LE DIZES**